



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
3 juin 2025  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement**  
**Quinzième session**  
Genève, 5, 6 et 9 mai 2025

**Rapport de la Commission de l'investissement,  
des entreprises et du développement  
sur sa quinzième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 5, 6 et 9 mai 2025



## Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction .....	3
I. Décisions de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement .....	3
A. Investir dans l'économie numérique .....	3
B. Autres décisions prises par la Commission.....	3
II. Résumé du Président .....	4
A. Séance plénière d'ouverture.....	4
B. Investir dans l'économie numérique .....	6
C. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers.....	9
D. Questions diverses .....	10
III. Questions d'organisation.....	10
A. Ouverture de la session .....	10
B. Élection du Bureau .....	11
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.....	11
D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.....	11
Annexe	
I. Participation .....	12

## Introduction

La quinzième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 5, 6 et 9 mai 2025.

### I. Décisions de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

#### A. Investir dans l'économie numérique

##### Conclusions concertées

*La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement*

1. *Prend acte* de l'essor de l'économie numérique et se dit de nouveau préoccupée par le fossé numérique qui existe à l'intérieur des pays et entre eux, étant consciente des difficultés qui en découlent pour de nombreux pays, notamment les pays en développement, qui ont des besoins urgents en matière de développement et manquent de ressources ;

2. *Se félicite* de l'organisation de débats d'experts concernant le rôle stratégique de l'investissement international dans la transformation numérique et sa contribution à une croissance économique inclusive et durable dans le monde entier ;

3. *Sait* qu'il importe de mobiliser des ressources et d'investir en faveur de l'infrastructure numérique publique, des biens publics numériques, de la culture numérique et de l'innovation pour réduire la fracture numérique ;

4. *Considère* qu'il est nécessaire de stimuler l'investissement dans l'économie numérique et prie la CNUCED de poursuivre ses travaux de recherche et de recommander des mesures à cette fin ;

5. *Considère* que les services d'appui aux entreprises aident à renforcer les écosystèmes d'affaires et invite le secrétariat à continuer de consolider son réseau Empretec pour accroître la compétitivité des microentreprises, des petites et moyennes entreprises et des start-up ;

6. *Invite* le secrétariat à renforcer ses activités d'appui au moyen de réseaux de pairs inclusifs, de plateformes de mentorat et de services accessibles qui permettent aux entreprises de s'intégrer dans les chaînes de valeur, notamment dans le cadre de son programme de promotion des relations interentreprises ;

7. *Demande* au secrétariat de continuer de fournir une assistance aux pays en développement selon la méthode définie dans le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat et de promouvoir l'échange de bonnes pratiques de développement des entreprises.

*Séance plénière de clôture*

*9 mai 2025*

#### B. Autres décisions prises par la Commission

##### Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable

1. À sa séance plénière d'ouverture, le 5 mai 2025, la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a pris note du rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement sur sa onzième session, publié sous la cote TD/B/C.I/MEM.4/32.

2. De nombreuses délégations ont félicité la CNUCED des activités qu'elle menait pour renforcer les capacités productives des petits États insulaires en développement des Caraïbes et l'ont encouragée à continuer de rapprocher les parties prenantes, notamment grâce à des partenariats avec les secteurs public et privé et le milieu universitaire.

### **Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication**

3. Également à sa séance plénière d'ouverture, le 5 mai 2025, la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a pris note du rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa quarante et unième session, publié sous la cote TD/B/C.II/ISAR/111. Elle a en outre approuvé les conclusions concertées et adopté l'ordre du jour provisoire de la quarante deuxième session qui y figurait.

## **II. Résumé du Président**

### **A. Séance plénière d'ouverture**

#### **Déclarations liminaires**

4. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a appelé l'attention sur la situation incertaine de l'investissement mondial depuis la pandémie, les conflits en cours et la montée des tensions géopolitiques. Les hausses récentes des droits de douane et les différends commerciaux avaient désorganisé un peu plus les chaînes de valeur mondiales et semé l'incertitude parmi les investisseurs. Les perspectives d'investissements dans de nouvelles capacités de production, essentiels au renforcement des capacités productives, n'étaient pas encourageantes. Autrement dit, il était plus difficile de mobiliser des investissements en faveur du développement. Dans toutes les régions, hormis l'Asie en développement, on observait une diminution des montants investis dans les objectifs de développement durable et de la part des investissements consacrée aux secteurs liés à ces objectifs. L'économie numérique, dont il était question dans l'édition 2024 du *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde), était un domaine prometteur. L'investissement dans le numérique pouvait porter la croissance, accroître la productivité, créer des emplois et élargir l'accès des communautés les plus marginalisées aux services numériques. Cependant, trois problèmes de taille subsistaient : le financement de l'infrastructure numérique était largement insuffisant, il existait des disparités régionales criantes et les investissements étrangers directs dans le numérique se concentraient dans 10 pays en développement, dont 7 en Asie. La CNUCED collaborait avec des partenaires pour favoriser les investissements dans le numérique et élaborer des politiques de soutien.

5. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a dit que l'intelligence artificielle et d'autres technologies d'avant-garde transformaient aujourd'hui les économies et les sociétés. Le *Rapport sur la technologie et l'innovation 2025* portait notamment sur les préoccupations concernant la diffusion rapide mais inégale de ces technologies et la capacité limitée de nombreux gouvernements d'y faire face, ainsi que sur les enjeux liés au contrôle éthique et à la transparence. Les activités de la CNUCED dans ce domaine montraient comment des synergies pouvaient être créées entre ses trois grands domaines d'action, à savoir la recherche et l'analyse, la formation de consensus et la coopération technique. Les travaux de recherche menés dans le cadre du programme sur le commerce électronique et l'économie numérique, conjugués à l'établissement de partenariats statistiques, pouvaient favoriser l'élaboration de textes tels que la résolution de l'Assemblée générale sur le Pacte numérique mondial. Parmi les réalisations de la CNUCED dans ce domaine, on pouvait également citer les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique et le programme du Système douanier automatisé.

6. Des déclarations liminaires ont été faites par les représentants des États et des organisations suivants : Pérou (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) ; Union européenne (au nom de l'Union européenne et de ses États membres) ; Malaisie (au nom du Groupe des

États d'Asie et du Pacifique) ; Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique) ; République dominicaine (au nom des petits États insulaires en développement) ; Guatemala (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) ; Népal (au nom des pays les moins avancés) ; Jamaïque (au nom de la Communauté des Caraïbes) ; Indonésie ; Fédération de Russie ; Zimbabwe ; République bolivarienne du Venezuela ; Brésil ; Arabie saoudite ; Cameroun.

7. Plusieurs groupes régionaux et de nombreuses délégations se sont félicités de l'attention portée à l'investissement dans l'économie numérique, considéré comme un moteur essentiel de la croissance économique mondiale. Un groupe régional a souligné que les investissements nationaux et internationaux étaient importants pour libérer le potentiel de l'économie numérique. Un autre groupe régional et de nombreuses délégations ont exprimé leur inquiétude concernant la fracture numérique observée dans les pays et entre eux.

8. Plusieurs groupes régionaux et délégations ont dit qu'il faudrait renforcer la coopération internationale afin de mobiliser des investissements et de combler le fossé numérique. Plusieurs groupes régionaux et de nombreuses délégations ont affirmé la nécessité de mettre en place des cadres stratégiques solides et d'accroître les investissements dans les infrastructures de base, la technologie et le développement des compétences, afin de favoriser une transition numérique inclusive et durable sur le plan environnemental. De nombreuses délégations ont demandé à la CNUCED d'apporter son appui à l'exécution du Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement et de mettre en œuvre sa stratégie d'aide aux petits États insulaires en développement. Un groupe régional a demandé que les politiques numériques soient intégrées aux stratégies globales de développement, a félicité la CNUCED pour ses publications phares et ses activités d'assistance technique et a sollicité un appui à l'application de politiques d'investissement dans le numérique et à l'intégration de stratégies d'investissement dans les contributions déterminées au niveau national.

9. Des groupes régionaux ont mis en avant le *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde), le Moniteur de l'investissement étranger direct et le Moniteur des politiques d'investissement, outils d'analyse élaborés par la CNUCED qui permettaient d'orienter les stratégies nationales vers la réalisation des objectifs de développement durable. Un autre groupe régional a appelé au renforcement des capacités de mobilisation de ressources, de collecte de données et de suivi, afin de renforcer les organismes de promotion de l'investissement. Des groupes régionaux ont demandé à la Commission de continuer à fournir un appui analytique et une assistance technique, en mettant notamment à profit le Moniteur des politiques d'investissement et l'outil de recherche des politiques d'investissement, deux ressources essentielles pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Un groupe régional a demandé à la CNUCED d'analyser l'évolution du commerce et de l'investissement, de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et de soutenir davantage l'élaboration de politiques d'investissement. Il l'a également félicitée pour ses travaux sur les accords internationaux d'investissement, notamment le suivi des tendances, la création d'une plateforme multipartite et l'élaboration de méthodes d'évaluation des préjudices, et a préconisé de renforcer la coopération technique dans ce domaine. Un autre groupe régional et une délégation ont noté avec satisfaction que la CNUCED continuait de promouvoir la Zone de libre-échange continentale africaine.

10. Plusieurs groupes régionaux ont souligné la nécessité d'instaurer un climat favorable aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, compte tenu de leur rôle essentiel dans l'innovation, la création d'emplois et la promotion d'une croissance inclusive. Un autre groupe régional a souligné que le programme Empretec de la CNUCED offrait un appui utile à ces entreprises et aux entreprises dirigées par des femmes, a salué les initiatives menées par la CNUCED pour renforcer la publication d'informations sur la durabilité, notamment la mise en place de partenariats régionaux en ce sens, et s'est félicité de la création de plateformes numériques de services publics.

11. De nombreux groupes régionaux ont souligné que l'économie numérique était un vecteur de croissance mondiale et que la réduction de la fracture numérique, ainsi que l'accès à l'infrastructure numérique et aux outils de transformation numérique, étaient essentiels au développement. Les groupes régionaux et de nombreuses délégations estimaient nécessaire

d'accroître les transferts de technologie et les investissements dans le numérique, et ont sollicité l'aide de la CNUCED dans les domaines du commerce électronique, de l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique, de la prestation de services par voie numérique, de la gouvernance des données, de la fiscalité numérique et de l'intelligence artificielle inclusive. Ils ont également souligné le rôle du renforcement des capacités, de l'assistance technique et de l'investissement dans l'infrastructure numérique.

12. Un groupe régional et de nombreuses délégations ont demandé que les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, les stratégies en matière de commerce électronique et les politiques numériques inclusives bénéficient à davantage de petits États insulaires. Ils ont par ailleurs souligné que la stratégie de la CNUCED en faveur des petits États insulaires en développement était axée sur l'acquisition de compétences, la logistique du commerce électronique et les paiements électroniques transfrontières. Enfin, ils ont dit qu'il importait d'élaborer des politiques en matière d'intelligence artificielle.

13. Un autre groupe régional a souligné l'importance des investissements dans les compétences, les infrastructures et l'économie circulaire numérique. Il était primordial d'assurer la durabilité environnementale de l'économie numérique, comme le soulignait la CNUCED dans le *Rapport 2024 sur l'économie numérique*.

14. Un autre groupe régional et une délégation ont souligné la nécessité de soutenir les microentreprises, les petites et moyennes entreprises, l'infrastructure numérique et les télécommunications, compte tenu de l'importance capitale de l'accessibilité et des infrastructures pour le continent africain. Ils ont salué les activités d'assistance technique menées par la CNUCED à l'appui de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, notamment dans les domaines des politiques numériques inclusives et du commerce électronique.

15. Certaines délégations ont dit qu'il importait de garantir la souveraineté technologique des pays et un accès équitable aux outils numériques, comme le préconisait la CNUCED dans le *Rapport sur la technologie et l'innovation 2025, intitulé « Une intelligence artificielle inclusive au service du développement »*. Une autre délégation a fait observer que les transactions numériques et l'innovation locale progressaient malgré les obstacles.

## **B. Investir dans l'économie numérique**

(Point 5 de l'ordre du jour)

### *Jour 1*

16. Une représentante du secrétariat de la CNUCED a souligné que l'investissement numérique jouait un rôle de plus en plus important pour ce qui était d'assurer un développement inclusif et durable. La question n'était plus de savoir si les pays participaient à l'économie numérique, mais comment ils pouvaient le faire efficacement. L'économie numérique se développait rapidement, transformant les secteurs d'activité et les économies, mais demeurait inégalement répartie entre les régions. Un petit nombre de pays attirait actuellement la majeure partie des investissements à forte valeur ajoutée et à forte intensité technologique. En outre, quelques entreprises multinationales s'imposaient de plus en plus comme les plus gros investisseurs, ce qui suscitait des inquiétudes en matière de concurrence et d'innovation.

17. Les quatre intervenants ci-après ont présenté leur point de vue : la Représentante permanente de la Mission permanente de la Malaisie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève ; l'économiste en chef et Directeur de la Division de la recherche économique et des statistiques de l'Organisation mondiale du commerce ; l'économiste principale au Service de recherche sur la politique économique de la Société financière internationale ; la responsable du programme Giga de l'Union internationale des télécommunications.

18. La première intervenante a présenté des stratégies nationales d'intégration du numérique dans l'économie et a mis en évidence quatre éléments reproductibles après avoir étudié le cas de trois pays ayant obtenu de bons résultats : la définition d'une vision nationale claire ; la priorité donnée à l'infrastructure numérique et à l'inclusion ; la création d'un

écosystème ; l'élaboration d'une réglementation claire. Au sujet de la coopération régionale en Asie du Sud-Est, elle a souligné que des principes régionaux pouvaient inspirer des réformes nationales favorisant l'investissement dans l'économie numérique et a remercié la CNUCED d'employer à faciliter l'investissement au niveau régional.

19. Un autre intervenant a dit qu'un ralentissement du commerce mondial était possible, mais que les services fournis par voie numérique étaient résilients et offraient des perspectives de croissance aux pays en développement. Il a souligné la nécessité d'établir des règles commerciales internationales claires et d'investir dans l'infrastructure numérique.

20. Une autre intervenante a dit que les entreprises africaines faisaient un usage limité des outils numériques, en raison de la faiblesse des infrastructures et du manque de compétences et de financement. Elle a recommandé d'améliorer l'accès au haut débit et à l'électricité, d'investir dans le développement des compétences, d'élargir les possibilités de financement, de réduire les coûts du commerce et de créer un environnement plus porteur pour les entreprises.

21. La dernière intervenante a dit qu'il faudrait recourir à des modes de financement novateurs, à la collaboration public-privé et à des politiques de soutien pour faire face au coût, estimé à 1 600 milliards de dollars, des activités nécessaires afin de connecter à Internet les 2,4 milliards de personnes qui n'y avaient toujours pas accès. Parmi les obstacles figuraient l'accessibilité financière, le manque de compétences et la faiblesse des infrastructures. Les partenariats public-privé pourraient contribuer à renforcer la connectivité numérique dans les zones mal desservies en réduisant les risques d'investissement et en améliorant la viabilité commerciale.

22. Un groupe régional et quelques délégations ont salué les efforts déployés par la CNUCED pour promouvoir les plateformes numériques de services publics, améliorer les outils de facilitation de l'investissement et favoriser le développement du commerce électronique, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral. Ce groupe régional a encouragé la CNUCED à continuer de promouvoir une transformation numérique durable sur le plan environnemental et à favoriser le dialogue sur l'action à mener, le partage de connaissances et l'assistance technique.

23. Une délégation a sollicité une analyse prospective de l'évolution de l'économie numérique dans un contexte de recul des investissements étrangers directs, ainsi que des éléments de réflexion sur la manière dont les pays en développement pouvaient véritablement participer à l'économie numérique et attirer des investissements liés à l'innovation, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Une membre de délégation s'est inquiétée de la fracture numérique et a évoqué des contraintes telles que l'insuffisance des infrastructures, des investissements étrangers directs et de l'accès à la technologie. Elle a affirmé qu'il fallait privilégier des investissements responsables conformes aux priorités nationales, a mis en avant l'importance du transfert de technologies et a encouragé la CNUCED à créer une plateforme de coopération Nord-Sud, tout en soulignant l'intérêt de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

24. Des délégations ont souligné que les mesures coercitives unilatérales, les droits de douane excessifs et le protectionnisme réduisaient la capacité des pays à attirer les investissements, à accéder à la technologie et à renforcer leurs capacités numériques. Elles ont souligné que les technologies, notamment dans les secteurs du commerce électronique et de l'intelligence artificielle, faisaient évoluer les modèles d'entreprise et contribuaient à la transformation structurelle. Une délégation a dit vouloir continuer d'œuvrer, dans le cadre de la CNUCED, au renforcement du dialogue et à la promotion de la coopération. Il fallait selon elle mettre en place un environnement économique numérique ouvert, inclusif et non discriminatoire permettant aux pays en développement de s'intégrer dans un développement numérique intelligent et vert.

25. En réponse à ces interventions, la représentante du secrétariat de la CNUCED a fait observer que les investissements étrangers directs étaient inégalement répartis entre les pays et les secteurs, et que la situation était particulièrement préoccupante dans les secteurs liés aux objectifs de développement durable. Certains intervenants ont souligné la nécessité de définir des priorités et des stratégies claires, conformes aux visions nationales en matière de développement et adaptées aux contextes propres à chaque pays. Un autre intervenant a

souligné les risques que l'intelligence artificielle faisait peser sur le commerce et les nouvelles perspectives qu'elle ouvrait dans ce domaine, ainsi que le besoin croissant d'établir des cadres réglementaires appropriés.

#### *Jour 2*

26. Une représentante du secrétariat de la CNUCED a dit qu'il était important de comprendre le point de vue des acteurs du secteur privé pour favoriser l'investissement dans la transformation numérique.

27. Le Président du Groupe de travail sur l'économie numérique du Groupe des 20, le Ministre sud-africain des communications et des technologies numériques, a fait une déclaration<sup>1</sup>. Il a constaté avec satisfaction que la CNUCED mettait l'accent sur l'investissement dans le numérique et a souligné que le *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde) était un outil précieux pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. La transformation numérique jouait un rôle essentiel dans la promotion d'un développement inclusif et durable. Il importait de pallier les lacunes en matière d'infrastructures, de renforcer les partenariats public-privé, de réduire la fragmentation réglementaire et d'adopter des stratégies numériques inclusives visant à ne laisser personne de côté. Une action coordonnée était nécessaire au niveau mondial pour favoriser la transformation numérique, conformément aux priorités du Groupe des 20, en particulier pour améliorer la connectivité, développer l'infrastructure numérique publique, soutenir les écosystèmes d'innovation et assurer une gouvernance équitable et inclusive de l'intelligence artificielle.

28. Une réunion-débat a ensuite eu lieu avec la Directrice des politiques publiques mondiales de Mastercard, le responsable des investissements et des services au Forum économique mondial et le Directeur général de Forestay Capital.

29. Une intervenante a souligné qu'il était important d'établir des cadres réglementaires clairs et souples pour favoriser la croissance des technologies financières et renforcer l'inclusion financière dans les pays en développement. Elle a encouragé le recours à des modèles réglementaires régionaux éprouvés et souligné la nécessité de favoriser la concurrence dans le domaine des technologies financières, en particulier dans le secteur des paiements, point d'entrée essentiel dans l'économie numérique. S'agissant des mécanismes d'inclusion financière numérique, elle a souligné que la participation du secteur privé contribuait à stimuler l'innovation et a préconisé la mise en place de structures de gouvernance solides pour prévenir les conflits entre les organismes de réglementation et les acteurs du marché. Elle a également souligné la nécessité de protéger la vie privée, de garantir la sécurité et de veiller à la minimisation des données, et a plaidé en faveur d'approches réglementaires conformes aux valeurs démocratiques et garantes de la confiance du public dans les systèmes numériques.

30. Un autre intervenant a dit que les risques systémiques, tels que l'instabilité macroéconomique, l'incertitude juridique, la volatilité des taux de change et la mauvaise qualité des infrastructures, constituaient les principaux obstacles à l'investissement dans l'économie numérique. Il a également souligné que les risques de liquidité, notamment le manque de financements de suivi et d'options de sortie, freinaient largement l'activité de capital-risque sur les marchés du numérique. Il a mis en avant les bonnes pratiques observées dans des écosystèmes performants, tels que la Silicon Valley, Station F (France) et Dubaï, a souligné l'importance de la confiance, de la présence d'établissements universitaires de premier ordre, de la collaboration entre les secteurs public et privé, des incubateurs et des plateformes d'investissement public ciblé. Enfin, il a souligné que les mesures publiques d'incitation et la valorisation d'expériences réussies constituaient des leviers importants pour attirer des capitaux, et que les acteurs des marchés émergents devaient mieux communiquer sur leurs réalisations pour que l'investissement ne soit synonyme de risque, mais de gains potentiels.

31. Un autre intervenant a souligné la nécessité d'assurer une collaboration étroite entre les secteurs public et privé, afin d'attirer des investissements dans le numérique qui répondent aux objectifs de développement durable. S'appuyant sur l'édition 2017 du *World Investment*

<sup>1</sup> Déclaration vidéo.

*Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde) de la CNUCED, il a défini cinq conditions essentielles favorisant les investissements étrangers directs dans le numérique : une infrastructure numérique solide, la présence de start-up, l'adoption des outils numériques, des capacités d'exportation numérique et des investissements à l'étranger. Sur la base d'enquêtes mondiales et nationales, il a mis en évidence les priorités communes des investisseurs, telles que la fiabilité de la connexion à Internet, la qualité de l'infrastructure énergétique, la cybersécurité, la protection de la propriété intellectuelle et les compétences numériques. Il a proposé une stratégie à trois niveaux pour aider les pays en développement à s'insérer dans les chaînes de valeur numériques mondiales : recenser les secteurs compétitifs en mesurant leurs avantages comparatifs en matière de numérique (macro), renforcer les leviers nationaux tels que le financement et les liens interentreprises (méso) et soutenir le développement des compétences et la préparation à l'emploi (micro).

32. Lors des discussions sur l'inclusion numérique et l'insuffisance des infrastructures, les intervenants ont souligné que la fiabilité de la connexion à Internet, du réseau électrique et des infrastructures physiques était une condition *sine qua non* pour attirer les investissements dans le numérique et permettre une collaboration efficace entre les secteurs public et privé. En réponse aux questions sur la gouvernance mondiale des données et les politiques d'innovation, un intervenant a souligné qu'il importait d'adopter des politiques équilibrées et transparentes en matière de données et de renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur et le monde universitaire pour soutenir la recherche-développement et la commercialisation des innovations.

### C. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers

(Point 6 de l'ordre du jour)

33. La Directrice de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED a appelé l'attention sur le cadre d'évaluation des résultats établi par le secrétariat, ainsi que sur les suites données aux recommandations issues de la quatorzième session de la Commission, lesquels étaient conformes aux conclusions de l'évaluation du sous-programme correspondant, menée en 2024. Elle a présenté des données sur l'impact des travaux de la Division et du renforcement des synergies entre les trois grands domaines d'action de la CNUCED. Concernant la recherche et l'analyse, elle a souligné l'impact de l'édition 2024 du *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde), des bases de données de la Division sur l'investissement et des outils de suivi des tendances et des politiques en matière d'investissement. Elle a également évoqué de nouveaux travaux d'analyse sur les mécanismes de réduction des risques, les investissements souverains dans les infrastructures et les pratiques durables des investisseurs institutionnels. Ces travaux orientaient la coopération technique, notamment dans les domaines de l'administration numérique et de la finance durable, et contribuaient à la formation de consensus lors des forums internationaux et des initiatives mondiales, notamment la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et les réunions du Groupe des 20. L'intervenante a réaffirmé l'engagement de la Division à améliorer en permanence la qualité de ses travaux à la lumière des évaluations et des retours des États membres.

34. L'administrateur chargé de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a rendu compte des activités qui continuaient d'être menées pour promouvoir un développement numérique durable et inclusif grâce à des synergies entre la recherche, la formation de consensus et la coopération technique. Il a présenté les résultats de la coopération technique, notamment la réalisation de 36 évaluations de l'état de préparation au commerce électronique et la facilitation des échanges grâce à l'utilisation du Système douanier automatisé dans 103 pays.

35. Plusieurs délégations ont salué la collaboration actuelle dans le domaine de l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique, qui visaient à traduire les analyses en recommandations de mesures concrètes. Ils ont également

souligné les efforts déployés pour élaborer des lignes directrices reconnues au niveau international sur la mesure de la valeur du commerce électronique.

36. Plusieurs délégations ont joint leur voix à l'appel lancé dans le *Rapport sur la technologie et l'innovation 2025* en faveur de politiques d'intelligence artificielle inclusives et centrées sur l'être humain et d'un renforcement de la coopération mondiale visant à prévenir une aggravation des disparités. Plusieurs groupes régionaux et de nombreuses délégations ont dit qu'il fallait soutenir davantage l'élaboration de politiques numériques inclusives.

## D. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

### Évolution récente des tendances et des politiques dans le domaine de la science et de la technique au service du développement

37. L'administrateur chargé de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a présenté les principales conclusions du *Rapport sur la technologie et l'innovation 2025* et mis en lumière les tendances concernant les technologies d'avant-garde, en particulier l'intelligence artificielle, et leurs incidences sur les politiques. Selon les projections figurant dans ce rapport, la valeur marchande combinée de 17 technologies d'avant-garde sera multipliée par six entre 2023 et 2033, passant de 2 500 milliards de dollars à 16 400 milliards de dollars, et l'intelligence artificielle représentera jusqu'à un tiers du total.

38. L'administrateur chargé de la Division de la technologie et de la logistique a souligné la nécessité d'adopter, dans le domaine de l'intelligence artificielle, des stratégies inclusives et centrées sur l'humain permettant aux travailleurs de renforcer leur culture numérique, de se reconverter et de participer à la conception des systèmes d'intelligence artificielle. Le *Rapport sur la technologie et l'innovation 2025* faisait état de disparités persistantes entre pays développés et pays en développement en matière de préparation à l'intelligence artificielle, d'infrastructures, d'accès aux données et de compétences.

39. Plusieurs délégations ont souligné que l'intelligence artificielle recelait un potentiel de transformation susceptible d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, mais qu'elle risquait aussi d'accroître les inégalités si sa diffusion demeurait inégale et n'était pas encadrée par des politiques claires. La collaboration internationale et l'élaboration de cadres stratégiques inclusifs étaient essentiels pour mettre l'intelligence artificielle au service d'un développement équitable et durable. Les délégations se sont félicitées que la CNUCED fournisse aux pays en développement un appui à l'évaluation des technologies et au renforcement des systèmes d'innovation.

40. L'administrateur chargé de la Division de la technologie et de la logistique a donné des informations détaillées concernant la création d'un groupe de travail multipartite sur la gouvernance des données relevant de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que l'élaboration d'un rapport qui serait soumis à l'Assemblée générale en 2026. Des délégations ont souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement permettant aux pays en développement d'assister aux réunions du Groupe de travail sur la gouvernance des données.

## III. Questions d'organisation

### A. Ouverture de la session

41. La quinzième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 5 mai 2025, par le Président de la quatorzième session, Phan Dung Mai (Viet Nam).

**B. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

42. À la séance plénière d'ouverture, le 5 mai 2025, la Commission a élu le Bureau suivant :

- Président* : Ilyas Ahmetov (Kazakhstan)  
*Rapporteuse* : Nurul Sofia (Indonésie)  
*Vice-Présidence* : Maryam Abdulaziz Aldoseri (Bahreïn)  
 Carla Miranda Spínola (Cabo Verde)

43. Aucune autre candidature n'a été présentée par les groupes B et C.

**C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Point 2 de l'ordre du jour)

44. À la séance plénière d'ouverture, le 5 mai 2025, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, publié sous la cote TD/B/C.II/54. Celui-ci se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable.
4. Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication.
5. Investir dans l'économie numérique.
6. Rapport intérimaire sur la promotion et le renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

45. Au titre du point 7 de l'ordre du jour, la Commission a tenu une réunion d'information sur l'évolution récente des tendances et des politiques dans le domaine de la science et de la technique au service du développement.

**D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement**

(Point 8 de l'ordre du jour)

46. À la session plénière de clôture, le 9 mai 2025, la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a autorisé la Rapporteuse à établir la version finale du rapport après la clôture de la session, sous l'autorité du Président. Ce rapport serait soumis au Conseil du commerce et du développement.

## Annexe

### Participation\*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Arménie	Liban
Bahreïn	Libye
Bhoutan	Malaisie
Bolivie (État plurinational de)	Maroc
Brésil	Népal
Cameroun	Pakistan
Congo (République du)	République dominicaine
Espagne	Soudan du Sud
Éthiopie	Thaïlande
Guatemala	Trinité-et-Tobago
Indonésie	Uruguay
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
Iraq	Zimbabwe
Kazakhstan	
2. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :
  - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
  - Organisation mondiale du commerce
  - Union internationale des télécommunications
3. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
  - Catégorie générale*
    - International Network for Standardization of Higher Education Degrees

---

\* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.II/INF.15.